

éditorial

Visites et suivis d'élevage :
les bases d'une prévention efficace
et de l'amélioration technico-économique
en collectivités canines/félines ...

Lorsqu'en 1995, nous décidâmes de créer au sein de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort une unité centrée sur la problématique des professionnels de l'animal de compagnie (éleveurs et utilisateurs), c'est le Professeur Robert Moraillon qui, le premier, fit référence à la terminologie "Médecine de l'Élevage".

Car, de fait, c'est bien de cela qu'il s'agit. Les rôles du vétérinaire en collectivités canine et féline constituent un pan à part entière particulier de notre médecine vétérinaire, au parfait instar de ce qui se pratique depuis quelques décennies déjà en médecine des animaux de rente.

Il aura fallu attendre 2014 pour que se formalisent les textes instaurant visites d'élevage par le vétérinaire ou règlement sanitaire d'élevage, ouvrant à des formations dédiées organisées par le SNVEL et dispensées par l'UMES, avec pour objectif de fournir au vétérinaire un cadre méthodologique de travail. En cela la France constitue une véritable référence pour l'Union Européenne, et plus encore pour nos amis d'Outre-Atlantique qui, sur ce point, pour une fois et ne leur en déplaise, sont très en retard sur nous !

Acteurs d'une même filière professionnelle, éleveurs et vétérinaires ne doivent pas se contenter d'une cohabitation de type "prestation de service", mais œuvrer de concert. Ceci est une évidence sans doute, mais non encore parfaitement concrétisée, loin s'en faut. C'est seulement ainsi qu'on peut espérer continuer de progresser dans l'élimination des tares héréditaires grâce aux incessants progrès de la génomique, rêver de la disparition d'hypertypes dont certains n'existent que via une fonction de reproduction totalement asservie (la notion de cul-de-sac biologique aurait-elle disparu ?), impacter positivement la gestion technico-économique d'une collectivité via des mesures sanitaires adaptées et réfléchies, ou enfin veiller à une traçabilité parentale sans faille des chiots ou chatons ...

Dès lors, répondre aux problématiques spécifiques des éleveurs, mais aussi de toute autre forme de collectivité canine ou féline (refuges, chenils de chiens de service, ...), impose au vétérinaire connaissances et compétences en des disciplines aussi variées que la génétique, la nutrition, l'éthologie, le bâtiment, l'hygiène, les prophylaxies de groupe, la reproduction bien sûr, ... tout en restant le préventionniste ou le thérapeute qu'il est en matière d'infectiologie ou de parasitologie. Un parfait exemple d'une réelle forme de spécialisation à vocation généraliste qui, par bien des aspects, intègre des méthodologies intellectuelles voisines de celles utilisées en hygiène et en traçabilité alimentaire, un règlement sanitaire d'élevage n'ayant rien à envier à un plan de maîtrise sanitaire de restauration collective !

C'est là toute la force conceptuelle de notre profession qui, à certains égards, en ses disciplines canines tend, à mon sens, à souvent trop se focaliser sur une spécialisation parfois outrancière.

Le dossier spécial du NOUVEAU PRATICIEN vétérinaire canine-féline aborde de nombreux sujets qui constituent la base même de notre approche vétérinaire de la collectivité canine/féline dans sa vision sanitaire préventive. Les sujets évoqués ci-dessus eurent pu y trouver place, tout autant que le développement de la notion de bien-être qui, loin d'être une simple analyse comportementale de l'animal, implique l'ensemble des notions préventives traitées mais aussi le bâtiment et les comportements humains (ceux des personnes au contact direct de ces chiens et ces chats tout autant que ceux des futurs acheteurs ou adoptants). Car cette notion de "bien-être" qui fleurit de partout ne peut qu'être le fruit d'une médecine vétérinaire préventive intégrant bien plus que vaccins et autres vermifuges qui, s'ils concourent directement au concept de "One Health", ne sont qu'un des éléments du "One Welfare", tant le bien-être de l'animal conditionne, et est conditionné par, celui de l'humain !



Dominique Grandjean

PhD, HDR, Dipl. ECVSMR
Chef du Département Élevage
et Pathologie des Equidés et Carnivores
Chef de l'Unité de Médecine de l'Élevage
et du Sport
École Nationale Vétérinaire d'Alfort
7, avenue du général de Gaulle
94700 Maisons Alfort.

disponible
sur www.neva.fr



Crédit Formation Continue :
0,05 CFC par article